

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMAT JRE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Profité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°380 /2022

A la Société LED TAC Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n°011/MINEPST/CABMIN/CGPMP/2021, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois millions six cent quarante un mille trois cent quatre-vingt-trois, cinquante centimes (3.641.383,50 USD) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 25.489,68 (dollars américains vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-neuf, six-ante-huit centimes)

Fait à Kinshasa, le 4/10/2022.

Pour service de la valeur que de droit

Directeur Administratif et Financier



Pour le Directeur Général ai en mission

KALIKAT KALEMBE Benoit

Directeur Général Adjoint ai